

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 68

25 janvier 2005

SOMMAIRE

Agrebi, S.à r.l., Bourglinster	3241	Distrimode International S.A.H., Luxembourg . . .	3238
Amici S.A.H., Luxembourg	3233	Distrimode International S.A.H., Luxembourg . . .	3238
Amici S.A.H., Luxembourg	3233	Dukestate Development S.A., Luxembourg	3240
Amici S.A.H., Luxembourg	3233	Dukestate Development S.A., Luxembourg	3241
Amici S.A.H., Luxembourg	3233	Euro-Power, S.à r.l., Luxembourg	3227
Andethana 2000, S.à r.l., Senningen	3242	Europole Trailers, S.à r.l., Rodange	3232
Ardeco S.A.H., Luxembourg	3220	Fenor S.A., Luxembourg	3220
Ars Libri, S.à r.l., Luxembourg	3242	Fidolfin S.A.	3240
Artzare S.A., Münsbach	3234	Fiduciaire Befac Expertises-Comptables et Fiscales, S.à r.l., Luxembourg	3262
Artzare S.A., Münsbach	3235	Fiduciaire Reuter & Huberty, S.à r.l., Strassen ...	3236
Auro Field Holding S.A., Luxembourg	3234	Fiduciaire Reuter & Huberty, S.à r.l., Strassen ...	3237
Austfinanzverwaltung S.A., Luxembourg	3225	Finequity S.A., Luxembourg	3230
Auto-Service Fischer, S.à r.l., Dippach	3242	Finequity S.A., Luxembourg	3230
Awelu, S.à r.l., Luxembourg	3242	Finpro Holding S.A., Luxembourg	3232
Bokay Pictures, S.à r.l., Schifflange	3243	Finpro Holding S.A., Luxembourg	3232
(La) Bonne Fortune, S.à r.l., Esch-sur-Alzette ...	3226	First Nevada Holding S.A.H., Luxembourg	3231
Boucherie-Charcuterie Ronk Joseph, S.à r.l., Greven- macher	3243	First Nevada Holding S.A.H., Luxembourg	3240
C.E.V. Holding S.A., Wiltz	3263	Florea Invest S.A., Luxembourg	3228
C.E.V. Holding S.A., Wiltz	3263	Gabytrans, S.à r.l., Sanem	3227
C.E.V. Holding S.A., Wiltz	3263	Galor Holding S.A., Luxembourg	3230
Capella S.A.H., Luxembourg	3262	Galor Holding S.A., Luxembourg	3234
Celite B.V., S.à r.l., Luxembourg	3218	Garage Linden, S.à r.l., Reisdorf	3244
Chauffage Pit Peeters S.A., Mondercange	3229	Géoplâtre, S.à r.l., Luxembourg	3244
Cogetra, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3243	Granello S.A., Luxembourg	3230
Colmet, S.à r.l., Luxembourg	3223	Granello S.A., Luxembourg	3230
Columbus, Sicav, Luxembourg	3220	Hammeerfest Investment S.A., Luxembourg	3239
Compass Investment Company IV, S.à r.l., Luxem- bourg	3253	Hammer Nettoyage à Sec, S.à r.l., Luxembourg .	3243
Compass Investment Company V, S.à r.l., Luxem- bourg	3245	Hammer Nettoyage à Sec, S.à r.l., Luxembourg .	3243
Confold, S.à r.l., Kayl	3244	Helena International Services, S.à r.l., Strassen ..	3221
Consortium International S.A., Luxembourg	3263	IBEF S.A., Luxembourg	3223
Cosma Finance International S.A., Luxembourg ..	3218	Idros Bagno-Arte, S.à r.l., Luxembourg	3244
Crawfresh Import S.A., Leudelange	3233	Imex-Processing, S.à r.l., Luxembourg-Gasperich	3226
Criolux, S.à r.l., Elvange	3242	Innova Europe, S.à r.l., Bertrange	3241
Darbid, S.à r.l., Luxembourg	3226	Interportfolio II, Sicav, Luxembourg	3219
Darbid, S.à r.l., Luxembourg	3226	Kaps International, S.à r.l., Bridel	3244
Distrimode International S.A.H., Luxembourg . . .	3237	Kem-O-Tek International S.A., Luxembourg	3232
Distrimode International S.A.H., Luxembourg . . .	3237	Kem-O-Tek International S.A., Luxembourg	3232
		Lapis S.A., Luxembourg	3227
		Logan Investment S.A., Luxembourg	3234

Lonera Holding S.A., Luxembourg	3264	Powergen Australia Investments Limited, S.à r.l., Luxembourg	3220
Luxfin Capital S.A., Luxembourg	3222	PRA, GmbH, Luxembourg	3229
Luxmetal, S.à r.l., Schifflange	3231	Roni S.A., Luxembourg	3227
Mabelux, S.à r.l., Luxembourg	3219	Sevigne Saltel S.A., Luxembourg	3241
Maison-Er, S.à r.l. & Cie S.C.A., Luxembourg	3264	SLIC, Société Luxembourgeoise d'Industrie et de Commerce S.A., Luxembourg	3227
Maison-Er, S.à r.l. & Cie S.C.A., Luxembourg	3264	Sofitex, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	3219
Marigny Development S.A., Luxembourg	3263	Solutions S.A., Münsbach	3220
Merloni Termosanitari International S.A., Luxembourg	3225	Soprolux, S.à r.l., Luxembourg	3228
Montrachat Holding Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	3219	Soprolux, S.à r.l., Luxembourg	3228
Naja Investment S.A.H., Luxembourg	3231	Soprolux, S.à r.l., Luxembourg	3228
Naja Investment S.A.H., Luxembourg	3239	Star-Lux, S.à r.l., Belvaux	3224
Napoléon International S.A., Luxembourg	3229	Toxic New Art, S.à r.l., Luxembourg	3229
Napoléon International S.A., Luxembourg	3229	UEB Alternative Fund 2, Sicav, Luxembourg	3219
NC Top-Sun, S.à r.l., Mersch	3228	Vavedis S.A., Luxembourg	3222
Orchestra Holding S.A., Luxembourg	3238	Villeneuve Investissements S.A., Luxembourg	3240
Papier-Mettler Luxembourg, GmbH, Luxembourg	3226	Villeneuve Investissements S.A., Luxembourg	3241
Pega Services Luxembourg S.A., Luxembourg ...	3239	Vingt-Quatre Investments S.A., Luxembourg	3222
		Weigand Holding S.A., Luxembourg	3231
		Weigand Holding S.A., Luxembourg	3240

**COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme,
(anc. OTTOFORT HOLDING S.A.).**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 66.035.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue de manière extraordinaire le 18 octobre 2004

Résolutions

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de Monsieur Dominique Audia et de Monsieur Luca Lazzati, décidée par le conseil d'administration lors de ses réunions du 2 juillet 2004 et du 5 juillet 2004.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2004 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Luca Checchinato, employé privé, demeurant à Luxembourg, président,
Dominique Audia, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur,
Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur,
Luca Lazzati, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg.

Pour extrait conforme

COSMA FINANCE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02807. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(092036.3/024/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2004.

CELITE B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 100.454.

Le bilan au 31 janvier 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04134, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF CORPORATE SERVICES, S.A.

Signatures

(093436.3/805/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

MABELUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 71.760.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01220, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour ordre
EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(093088.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 novembre 2004.

INTERPORTFOLIO II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 49.512.

Le bilan au 31 mai 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03653, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Signature.

(093211.3/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

UEB ALTERNATIVE FUND 2, Société d'investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 67.573.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03655, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

Signature.

(093212.3/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

MONTRACHAT HOLDING LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 36.912.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03659, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Signature.

(093218.3/806/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

SOFITEX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4220 Esch-sur-Alzette, 5, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.514.

Constituée en date du 24 janvier 1992 par-devant Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, acte publié au Mémorial C n° 318 du 24 juillet 1992; modifiée par-devant le même notaire en date du 5 décembre 2000, acte publié au Mémorial C n° 597 du 2 août 2001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2004.

Pour SOFITEX, S.à r.l.
INTERFIDUCIAIRE S.A.

Signature

(093244.3/1261/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

ARDECO S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 18.987.

Le bilan abrégé au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Signatures

Administrateurs

(093219.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

SOLUTIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5366 Münsbach, 267, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 38.530.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03660, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Signature

Administrateur-délégué

(093220.3/806/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

COLUMBUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2085 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 65.315.

Le bilan au 30 avril 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03657, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2004.

Signatures.

(093223.3/3085/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FENOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 35.772.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(093229.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

POWERGEN AUSTRALIA INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: AUD 530.000,-.

Siège social: L-1661 Luxembourg, 99, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 80.940.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO-AV07280 et le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, réf. LSO AV07281, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

POWERGEN AUSTRALIA INVESTMENTS LIMITED, S.à r.l.

Signature

(093241.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

HELENA INTERNATIONAL SERVICES, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 72.065.

L'an deux mille quatre, le vingt-trois septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée HELENA INTERNATIONAL SERVICES, ayant son siège social à L-1835 Luxembourg, 21, rue des Jardiniers, R. C. Luxembourg section B numéro 72.065, constituée suivant acte reçu le 24 septembre 1999, publié au Mémorial C numéro 964 du 16 décembre 1999.

L'assemblée est présidée par Monsieur Willem Van Cauter, réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à Strassen.

Le président désigne comme secrétaire Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Transfert de 499 parts sociales de HELENA PORTOFOLIO INVESTMENTS S.A. à la société INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION HOLDING S.A., en abrégé I.B.O. HOLDING S.A.

2) Augmenter le capital de 215 LUF pour le porter à 500.215,- LUF par incorporation de réserve et convertir celui-ci en 12.400 EUR et cela sans émission de nouvelles parts.

3) Déplacer le siège social de l'adresse suivante 21, rue des Jardiniers L-1835 Luxembourg à la nouvelle adresse 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Il est décidé d'approuver le transfert de 499 (quatre cent quatre-vingt-dix-neuf) parts sociales de LUF 1.000,- (mille francs luxembourgeois) chacune, de la société à responsabilité limitée HELENA INTERNATIONAL SERVICES, Luxembourg, prédésignée, par la société anonyme HELENA PORTFOLIO INVESTMENTS S.A., Luxembourg, à la société anonyme INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION HOLDING S.A., en abrégé I.B.O. HOLDING S.A., Strassen, à la valeur nominale prémentionnée.

Signification

Conformément à l'article 190 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés telle que modifiée, la société à responsabilité limitée HELENA INTERNATIONAL SERVICES, par son gérant, Monsieur Maurice Mougénot, demeurant à Libreville (Gabon), accepte cette cession de parts sociales et se la considère comme dûment signifiée à la société, conformément à l'article 1690 du code civil luxembourgeois tel que modifié.

Le gérant, Monsieur Maurice Mougénot, prénommé, est ici représenté par Monsieur Willem Van Cauter, également prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé, dont question ci-dessus.

Seconde résolution

En conséquence de ce qui précède, il est constaté que la participation des associés dans la société à responsabilité limitée HELENA INTERNATIONAL SERVICES se compose comme suit:

1) INTERNATIONAL BUSINESS ORGANIZATION HOLDING S.A., en abrégé I.B.O. HOLDING S.A.	499 parts
2) Monsieur Maurice MOUGENOT, Libreville	1 part
Total:	<u>500 parts</u>

Cette modification dans le personnel des associés de la société à responsabilité limitée HELENA INTERNATIONAL SERVICES sera déposée et publiée au registre de Commerce conformément à l'article 11bis de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Troisième résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de la société à concurrence de LUF 215,- (deux cent quinze francs luxembourgeois) pour le porter de son montant actuel de LUF 500.000,- (cinq cent mille francs luxembourgeois) à LUF 500.215,- (cinq cent mille deux cent quinze francs luxembourgeois), sans création d'actions nouvelles, par incorporation de réserves.

Preuve de l'existence des réserves a été donnée au notaire instrumentant au moyen d'un bilan récent de la société certifié conforme et inchangé à ce jour.

Quatrième résolution

L'assemblée décide:

- de supprimer la désignation de la valeur nominale des 500 (cinq cents) parts sociales de la société et de changer la devise d'expression du capital social souscrit et de la comptabilité de francs luxembourgeois en Euros au taux de conversion en zone Euro, tel que fixé officiellement le 31 décembre 1999 à EUR 1,- = LUF 40,3399, obtenant ainsi le montant de EUR 12.400,- (douze mille quatre cents Euros).

- de restaurer la valeur nominale des 500 (cinq cents) parts sociales à EUR 24,80 (vingt-quatre Euros quatre-vingts cents).

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent.

Cinquième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 12.400,- (douze mille quatre cents Euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 24,80 (vingt-quatre Euros quatre-vingts cents) chacune.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de son adresse actuelle vers L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon, et de modifier par conséquent le 1^{er} alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Strassen.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: W. Van Cauter, R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 septembre 2004, vol. 145S, fol. 32, case 7. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 octobre 2004.

J. Elvinger.

(090316.3/211/88) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

VINGT-QUATRE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 82.213.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW03455, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093252.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

VAVEDIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 40, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 44.889.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02646, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Signature.

(093253.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

LUXFIN CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 66.031.

Le bilan au 31 décembre 2002 enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03459, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093254.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

COLMET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 48.523.

L'an deux mille quatre, le trente septembre.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée COLMET, S.à r.l., ayant son siège social à L-1313 Luxembourg, 2, rue des Capucins, R. C. Luxembourg section B numéro 48.523, constituée suivant acte reçu le 08 août 1994, publié au Mémorial C numéro 499 du 30 décembre 1994.

L'assemblée est présidée par Monsieur Marc Lamesch, expert-comptable, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny, Belgique.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Luxembourg.

Celui-ci déclare et l'assemblée constate:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il résulte de la liste de présence que les mille trois cent cinquante (1.350) parts sociales représentant l'intégralité du capital social sont représentés à la présente assemblée générale extraordinaire et ont eu préalablement connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous ses points.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Changement de la monnaie d'expression du capital social avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004, de manière à ce que le capital social actuel de EUR 33.465,63 (trente-trois mille quatre cent soixante-cinq Euros et soixante-trois Cents), divisé en 1.350 (mille trois cent cinquante) parts sociales sans valeur nominale, soit remplacé par un capital social de USD 42.000,-.

2.- Modification de l'article 6 des statuts, qui aura dorénavant la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à USD 42.000,- (quarante-deux mille US Dollars), divisé en 1.350 (mille trois cent cinquante) parts sociales sans désignation de valeur nominale.»

L'assemblée reconnaît que les faits ci-dessus tels qu'exposés par le bureau sont exacts et que l'assemblée est dès lors valablement constituée et apte à délibérer.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004, de convertir la devise d'expression du capital social de la société de EUR 33.465,63 pour l'exprimer dorénavant en USD (US Dollars), au cours officiellement établi au 1^{er} janvier 2004 de 1,- EUR = 1,2550 USD; par conséquent le capital social de la société sera dorénavant fixé à USD 42.000,-.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, il est décidé de modifier l'article 6 pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à USD 42.000,- (quarante-deux mille US Dollars), divisé en 1.350 (mille trois cent cinquante) parts sociales sans valeur nominale.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et suivent les signatures.

Signé: M. Lamesch, H. Janssen, R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 8, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 octobre 2004.

J. Elvinger.

(090317.3/211/49) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 novembre 2004.

IBEF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.
R. C. Luxembourg B 77.458.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03461, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093255.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

STAR-LUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4451 Belvaux, 240, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 104.029.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre,
Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange,

Ont comparu:

- Monsieur Mehdija Skrijelj, né le 1^{er} juillet 1971 à Lagatore (Serbie et Montenegro), administrateur de sociétés, demeurant à L-3784 Tétange, 4, rue de Rumelange,
- Monsieur Mirsad Kocan, né le 4 octobre 1968 à Skopje (Macédoine), informaticien, demeurant à L-4451 Belvaux, 240, route d'Esch.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux:

Art. 1^{er}. La société prend la dénomination de STAR-LUX, S.à r.l.

Art. 2. Le siège de la société est établi dans la commune de Belvaux.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 3. La société a pour objet l'exploitation d'une agence immobilière, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.

Art. 4 La durée de la société est illimitée.

Art. 5. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Par dérogation, le premier exercice social commence le jour de la constitution pour finir le 31 décembre 2004.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) Euros, représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) Euros chacune.

Ces parts ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500,-) Euros se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Art. 7. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle dans l'actif social et dans les bénéfices.

Art. 8. Lorsque la société comporte plusieurs associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément des associés représentant les trois quarts du capital social.

Art. 9. Les cessions des parts doivent être constatées par acte notarié ou sous seing privé. Lorsque la société comporte plus d'un associé, les cessions ne sont opposables à la société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code civil.

Art. 10. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, choisis par les associés qui fixent leurs pouvoirs. Ils peuvent être à tout moment révoqués par décision des associés.

A moins que les associés n'en décident autrement, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

Art. 11. Simples mandataires de la société, le ou les gérants ne contractent en raison de leurs fonctions aucune obligation personnelle relativement à celles-ci; ils ne seront responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 12. Le décès, l'interdiction ou la faillite de l'un des associés n'entraîneront pas la dissolution de la société.

Les héritiers de l'associé prédécédé n'auront pas le droit de faire apposer des scellés sur les biens et valeurs de la société.

Pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans le dernier bilan social.

La réunion de toutes les parts entre les mains d'une seule personne n'entraînera pas la dissolution de la société.

Art. 13. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent.

Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède.

Art. 14. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles aient été adoptées par des associés représentant plus de trois quarts du capital social.

Art. 15. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, celui-ci exerce les pouvoirs attribués à l'assemblée des associés.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine visé à l'alinéa 1^{er} sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même les contrats conclus entre l'associé unique et la société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans les conditions normales.

Art. 16. En cas de dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés.

Art. 17. Pour tout ce qui n'est pas prévu aux présents statuts, les parties s'en réfèrent aux dispositions légales.

Souscription des parts

Ces parts ont été souscrites comme suit:

Monsieur Mehdija Skrijelj, précité	50 parts sociales
Monsieur Mirsad Kocan, précité	50 parts sociales
Total:	100

Frais

Le montant des frais généralement quelconques incombant à la société en raison de sa constitution s'élève approximativement à mille cinq cents (1.500,-) Euros.

Assemblée générale

Ensuite les associés, représentant l'intégralité du capital social, et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, ont pris les résolutions suivantes:

1. Est nommé gérant technique pour une durée indéterminée Monsieur Mehdija Skrijelj, demeurant à L-3784 Tétange, 4, rue de Rumelange.

2. Est nommé gérant administratif pour une durée indéterminée Monsieur Mirsad Kocan, demeurant à L-4451 Belvaux, 240, route d'Esch.

3. Le siège social de la société est fixé à L-4451 Belvaux, 240, route d'Esch.

La société est valablement engagée par la signature conjointe des deux gérants.

Avant la clôture du présent acte, le notaire instrumentaire soussigné a attiré l'attention des constituants sur la nécessité d'obtenir une autorisation administrative pour exercer les activités décrites dans l'objet social.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Skrijelj, M. Kocan, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 octobre 2004, vol. 902, fol. 34, case 3. – Reçu 125 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 novembre 2004.

G. d'Huart.

(093231.3/207/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

MERLONI TERMOSANITARI INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 49.845.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03463, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093257.3/043/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AUSTFINANZVERWALTUNG S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.

H. R. Luxemburg B 91.648.

Auszug aus der Beschlüßfassung der ausserordentlichen Generalversammlung vom 29. Oktober 2004

Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrats wird auf sechs festgesetzt.

Herr Mag. Peter Fischbacher, Bankangestellter, geboren am 5. September 1970 in A-Moedling, mit Berufsadresse in A-1010 Wien, Seitzergasse 2-4, wird als sechstes Mitglied des Verwaltungsrats ernannt. Sein Mandat als Verwaltungsratsmitglied endet sofort nach der jährlichen Hauptversammlung von 2008.

Für gleichlautende Abschrift

Für AUSTFINANZVERWALTUNG S.A.

COMPANIES & TRUST PROMOTION S.A.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03658. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093281.3/696/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

**LA BONNE FORTUNE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. LIN SHENG, S.à r.l.).**

Siège social: L-4025 Esch-sur-Alzette, 65, route de Belvaux.
R. C. Luxembourg B 60.300.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AW00215, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093258.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

IMEX-PROCESSING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1944 Luxembourg-Gasperich, 7, rue Franz Liszt.
R. C. Luxembourg B 25.712.

Le bilan au 31 août 2004, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AW00217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093261.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

PAPIER-METTLER LUXEMBOURG, GmbH., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 101.476.

Le siège social a été transféré du L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er} au L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Pour avis sincère et conforme

Pour PAPIER-METTLER LUXEMBOURG GmbH.

KPMG EXPERTS COMPTABLES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093277.3/537/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DARBID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 131, rue du Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 37.385.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02713, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093288.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DARBID, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1870 Luxembourg, 131, rue du Kohlenberg.
R. C. Luxembourg B 37.385.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02715, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Pour ordre

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093293.3/984/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

SLIC, SOCIETE LUXEMBOURGEOISE D'INDUSTRIE ET DE COMMERCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 36.433.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW04045, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(093280.3/637/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

RONI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 241, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.139.

Pour des raisons personnelles Monsieur Volker Adam démissionne de son poste d'administrateur avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 novembre 2004.

FIDUCIAIRE BECKER + CAHEN & ASSOCIES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02963. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093284.3/502/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

EURO-POWER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1466 Luxembourg, 6, rue Jean Engling.
R. C. Luxembourg B 25.481.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02716, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093296.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

GABYTRANS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4984 Sanem, Parc d'Activités Economiques «Gadderscheier».
R. C. Luxembourg B 57.397.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02718, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093298.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

LAPIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 22.438.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03157, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093301.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

SOPROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 25.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01329, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOPROLUX, S.à r.l.

Signature

(093297.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

SOPROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 25.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01325, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOPROLUX, S.à r.l.

Signature

(093299.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

SOPROLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 25.550.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01327, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOPROLUX, S.à r.l.

Signature

(093300.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

NC TOP-SUN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7520 Mersch, 27, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 66.791.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02719, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093305.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FLOREA INVEST S.A., Société Anonyme.

(anc. FLOREA HOLDING S.A.)

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 29.369.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 15 octobre 2004

Monsieur John Henry Prosser, administrateur de sociétés, Brighton Place 4, Roxrock, Dublin 18 (Irlande) est nommé administrateur en remplacement de Madame Denise Vervaet, démissionnaire, et terminera le mandat en cours.

Luxembourg, le 22 octobre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 octobre 2004, réf. LSO-AV05789. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093307.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

NAPOLEON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 33.360.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01318, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAPOLEON INTERNATIONAL S.A.

Signature

(093302.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

NAPOLEON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1343 Luxembourg, 9, Montée de Clausen.
R. C. Luxembourg B 33.360.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01320, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

NAPOLEON INTERNATIONAL S.A.

Signature

(093303.3/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

PRA, GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.
R. C. Luxembourg B 43.079.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02720, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093310.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

TOXIC NEW ART, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 51.079.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02722, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FIDUCIAIRE ALBERT SCHILTZ S.A.

Signature

(093311.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

CHAUFFAGE PIT PEETERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3911 Mondercange, 1, rue de la Colline.
R. C. Luxembourg B 62.204.

—
Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02723, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

FIDUCIAIRE DU LIMPERSBERG S.C.

Signature

(093312.3/984/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FINEQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 82.838.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01224, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(093315.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FINEQUITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 82.838.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01225, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(093313.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

GALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 28.343.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 octobre 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 30 juin 2005.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03033. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093317.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

GRANELLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 52.809.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00501, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(093319.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

GRANELLO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 52.809.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 novembre 2004, réf. LSO-AW00502, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(093322.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

NAJA INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 20.475.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 23 septembre 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 mars 2005.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03034. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093321.3/506/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

LUXMETAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3830 Schifflange, 9, rue de Fleurs.
R. C. Luxembourg B 70.454.

Monsieur De Jesus Fernandes Manuel informe de sa démission de sa fonction de gérant technique de la société à responsabilité limitée LUXMETAL, S.à r.l., avec effet au 31 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Berchem, le 26 octobre 2004.

De Jesus Fernandes Manuel.

Enregistré à Luxembourg, le 27 octobre 2004, réf. LSO-AV06792. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(093326.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

WEIGAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 67.288.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 juin 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes, FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03035. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093334.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FIRST NEVADA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.959.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 juin 2004

L'assemblée reconduit le mandat des administrateurs, Madame Joëlle Lietz, Madame Denise Vervaeet et Monsieur Pierre Schill, ainsi que celui du commissaire aux comptes FIDUCIAIRE GLACIS, S.à r.l., pour une période venant à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 novembre 2004.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03036. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093337.3/506/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FINPRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 83.389.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01219, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(093335.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FINPRO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 83.389.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 5 novembre 2004, réf. LSO-AW01221, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

(093333.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

KEM-O-TEK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 78.650.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour KEM-O-TEK INTERNATIONAL S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093343.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

KEM-O-TEK INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 78.650.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03510, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour KEM-O-TEK INTERNATIONAL S.A., société anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093344.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

EUROPOLE TRAILERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4829 Rodange, rue de Lasauvage.
R. C. Luxembourg B 81.252.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03042, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(093346.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

CRAWFRESH IMPORT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, rue Roudenbesch, Zone Industrielle Grasbusch.
R. C. Luxembourg B 49.367.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03044, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(093348.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AMICI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 53.495.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03541, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour AMICI S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093325.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AMICI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 53.495.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03547, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour AMICI S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093327.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AMICI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 53.495.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03548, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour AMICI S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093328.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AMICI S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 53.495.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03550, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour AMICI S.A. société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093330.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

GALOR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 28.343.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03046, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(093351.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AURO FIELD HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 27.315.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour AURO FIELD HOLDING S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093352.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

LOGAN INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 61.470.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03566, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour LOGAN INVESTMENT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093355.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

ARTZARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 78.331.

L'an deux mille quatre, le vingt-six octobre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ARTZARE S.A. établie et ayant son siège social à L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall,

constituée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 19 septembre 2000, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 266 du 13 avril 2001,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich en date du 31 janvier 2003, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 317 du 25 mars 2003,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 78.331,

L'assemblée générale extraordinaire est ouverte à 14.00 heures sous la présidence de Monsieur Claude Stiennon; directeur général, demeurant à Luxembourg,

Le président nommé comme secrétaire Madame Valérie Coquille, employée privée, demeurant professionnellement à Münsbach,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Fabienne Pitsch, employée privée, demeurant professionnellement à Münsbach,

Le bureau de l'assemblée étant constitué, le président requiert le notaire d'acter que:

I: L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1.- Modification de la date de l'Assemblée Générale annuelle à l'article 16 des statuts, pour la fixer au deuxième mardi du mois de janvier à 11.00 heures.

2.- Modification de l'année sociale prévue à l'article 19 des statuts pour fixer celle-ci du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante, avec réduction de celle en cours du 1^{er} janvier au 30 septembre 2004.

3.- Divers.

II: Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III: Il résulte de ladite liste de présences que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'Ordre du Jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au deuxième mardi du mois de janvier à 11.00 heures.

Par conséquent l'article 16, premier alinéa des statuts est modifié pour avoir la teneur suivante:

«**Art. 16, premier alinéa:** L'assemblée générale annuelle se réunira de plein droit dans la commune du siège social, chaque deuxième mardi du mois de janvier à 11.00 heures. Si ce jour est férié, l'assemblée générale aura lieu le premier jour ouvrable suivant à la même heure.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'exercice social de la société pour le fixer du 1^{er} octobre au 30 septembre de l'année suivante.

En conséquence l'article 19 est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

«**Art. 19:** L'année sociale commence le premier jour du mois d'octobre et finit le dernier jour du mois de septembre de l'année suivante.»

Exceptionnellement, l'exercice devant se terminer au 31 décembre 2004 a été anticipativement clôturé le dernier jour du mois de septembre 2004.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour la présente assemblée a été clôturée à 14.15 heures.

Evaluation des frais

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont évalués à 900.- EUR.

Dont acte, fait et passé à Münsbach, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Stiennon, V. Coquille, F. Pitsch, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 28 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 38, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 3 novembre 2004.

P. Decker.

(093374.3/206/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

ARTZARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Münsbach, 6, Parc d'Activité Syrdall.

R. C. Luxembourg B 78.331.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(093375.3/206/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

**FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l.).**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 58.155.

L'an deux mille quatre, le dix novembre.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

Ont comparu:

1) Madame Bernadette Reuter-Wagner, expert-comptable et réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, agissant en sa qualité d'associée, respectivement, de gérante de la société ci-après spécifiée;

2) La société à responsabilité limitée dénommée FIDEMON, S.à r.l. ayant son siège social à L-3936 Mondercange, 4, op Feileschterkeppchen, constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 5 novembre 2004, en voie de formalisation,

ici représentée par son associé et gérant unique Monsieur Paul Huberty, expert-comptable, et conseil économique, demeurant à L-3996 Mondercange, 4, op Feileschterkeppchen, qui a les pouvoirs d'engager ladite société en toutes circonstances par sa seule signature.

Ladite société FIDEMON, S.à r.l. agissant en sa qualité d'associée dans ladite société, suite aux cessions de parts plus amplement désignée ci-après.

3) Monsieur Paul Laplume, expert-comptable et réviseur d'entreprises, demeurant à L-6113 Junglinster, 44, rue des Cerises,

ici représenté par Madame Bernadette Reuter-Wagner, expert-comptable et réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, en vertu d'une procuration datée du 8 novembre 2004.

Laquelle procuration après avoir été signée par les comparants agissant en leurs dites qualités et par le notaire instrumentaire demeurera annexée au présent acte pour être soumise ensemble aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur Paul Laplume, préqualifié, agissant en sa qualité d'associé dans ladite société, suite aux cessions de parts plus amplement désignée ci-après.

Les comparants présents ou dûment représentés agissant en tant qu'associés uniques suite aux cessions de parts ci-après spécifiées dans la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l., constituée sous la dénomination de FIDUCIAIRE REUTER ET GALLO, S.à r.l. suivant acte reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 3 février 1997, publié au Mémorial C numéro 277 du 5 juin 1997, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 58.155.

Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Christine Doerner, notaire de résidence à Bettembourg, en date du 12 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 254 du 10 avril 2001, contenant notamment le changement de la dénomination sociale en FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l.

Le capital social de la société a été converti de francs luxembourgeois en euros par assemblée générale extraordinaire des associés, en date du 13 juillet 2001, publiée au Mémorial C numéro 41 du 9 janvier 2002.

Ensuite les comparants, agissant en leurs dites qualités, représentant l'intégralité du capital social ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associés préqualifiés présents ou dûment représentés déclarent et constatent:

que suite à des cessions de parts sous seing privé intervenues en date du 5 novembre 2004 et dûment signifiées à la société, suivant extrait daté de Strassen du 9 novembre 2004, enregistré à Luxembourg - Sociétés le 9 novembre 2004, Référence: LSO-AW01990, une nouvelle répartition des parts a été décidée dans la société.

Deuxième résolution

Les associés présents et dûment représentés approuvent et constatent que, suite aux cessions de parts intervenues ci-dessus, l'article 6 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à quinze mille euros (15.000,- EUR), représenté par six cents (600) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune.

Toutes les parts de la société sont actuellement détenues comme suit

Mme Bernadette Reuter-Wagner, expert-comptable et réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, deux cent quatre-vingt-dix-neuf parts	299
La société à responsabilité limitée dénommée FIDEMON, S.à r.l., ayant son siège social à L-3936 Mondercange, 4 op Feileschterkeppchen, deux cent quatre-vingt-dix-neuf parts	299
M. Paul Laplume, expert-comptable, réviseur d'entreprises, demeurant à L-6113 Junglinster, 44, rue des Cerises, deux parts	<u>2</u>
Total: six cents parts sociales	600

Troisième résolution

Les associés présents et dûment représentés ont décidé de changer la dénomination de la société en FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., de sorte que l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

Art. 3. La société prend la dénomination de FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l.

Quatrième résolution

Les associés présents et dûment représentés décident la nomination d'un gérant complémentaire, de sorte qu'actuellement la société sera gérée pour une durée indéterminée par deux gérants savoir

1) Madame Bernadette Reuter-Wagner, expert-comptable et réviseur d'entreprises, demeurant professionnellement à L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon, en sa qualité de gérante.

2) Monsieur Paul Huberty, expert-comptable, et conseil économique, demeurant à L-3996 Mondercange, 4 op Feileschterkeppchen, en sa qualité de gérant.

La société est engagée en toutes circonstances (sauf pour les mandats relevant de la profession de réviseur d'entreprises) par la signature individuelle de chacun des gérants.

Pour tout ce qui relève de la profession de réviseur d'entreprises, la société est engagée obligatoirement par la signature de Madame Bernadette Reuter-Wagner, prénommée.

Frais

Les frais, dépenses, charges et rémunérations en relation avec les présentes sont tous à charge de la société. Plus rien d'autre ne se trouvant à l'ordre du jour, les comparants ont déclaré close la présente assemblée.

Dont acte, fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants agissant en leurs dites qualités, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: B. Reuter-Wagner, P. Huberty, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 novembre 2004, vol. 902, fol. 51, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 novembre 2004.

B. Moutrier.

(093365.3/272/86) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

**FIDUCIAIRE REUTER & HUBERTY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. FIDUCIAIRE REUTER-WAGNER ET ASSOCIES, S.à r.l.).**

Siège social: L-8008 Strassen, 134, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 58.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 12 novembre 2004.

B. Moutrier.

(093368.3/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 24.157.

Le bilan au 30 juin 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03534, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093332.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 24.157.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03537, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093336.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 24.157.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03538, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093339.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 24.157.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03540, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour DISTRIMODE INTERNATIONAL S.A., société anonyme holding

EXPERTA LUXEMBOURG, société anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093340.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

ORCHESTRA HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 85.447.

L'an deux mille quatre, le vingt octobre.

Par-devant Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire de la société anonyme ORCHESTRA HOLDING S.A., avec siège à L-1628 Luxembourg, (R. C. B N° 85.447), constituée suivant acte notarié du 12 décembre 2001, publié au Mémorial C n° 645/2002.

La séance est ouverte sous la présidence de: Madame Josée Quintus-Claude, employée privée, demeurant à Pétange.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire: Monsieur Sacha Arosio, employé privé, demeurant à Schuttrange.

L'assemblée élit comme scrutateur: Monsieur Jean-Marie Nicolay, licencié en droit U.C.L., demeurant professionnellement à Luxembourg.

Madame la Présidente expose ensuite:

Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la société sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour conçu comme ci-dessous.

Ladite liste de présence portant les signatures des actionnaires ou de leurs mandataires, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de EUR 50.000,- (cinquante mille) euros pour le porter de son montant actuel de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) par la création de 5.000 actions nouvelles ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune donnant les mêmes droits que les actions anciennes.

2. Modification afférente de l'article 3 alinéa 1^{er}.

L'assemblée, après avoir approuvé l'exposé de Madame la Présidente et après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après en avoir délibéré, a pris les résolutions suivantes à l'unanimité des voix:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital de EUR 50.000,- (cinquante mille) euros pour le porter de son montant actuel de deux cent mille euros (EUR 200.000,-) à deux cent cinquante mille euro (EUR 250.000,-) par la création de 5.000 actions nouvelles ayant une valeur nominale de dix euros (EUR 10,-) chacune donnant les mêmes droits que les actions anciennes.

Les nouvelles actions sont souscrites comme suit:

2.750 actions par la société en commandite simple INDUSTRIA DI GIOVANNI ABRAMO e.C, avec siège à Via Isonzo, 19, Rome (I).

2.250 actions par la société en commandite simple PRODUZIONE DI ROSARIO ABRAMO e.C., avec siège à Via Isonzo 19, Rome (I), laquelle a renoncé partiellement à son droit préférentiel.

L'augmentation de capital est libérée par des versements en espèces.

Deuxième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'article 3 alinéa 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

Art. 3. alinéa 1^{er}. Le capital social est fixé à deux cent cinquante mille euros (EUR 250.000,-) représenté par vingt-cinq mille actions (25.000) de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte, est estimé à environ mille cinq cents euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Madame la Présidente, lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Pétange, en l'étude du notaire instrumentaire.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus de Nous, Notaire, par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec le notaire la présente minute.

Signé: J.-M. Nicolay, J. Quintus-Claude, S. Arosio, G. d'Huart.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 22 octobre 2004, vol. 902, fol. 28, case 5. – Reçu 500 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pétange, le 8 novembre 2004.

G. d'Huart.

(093372.3/207/58) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

NAJA INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 20.475.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03047, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(093357.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

HAMMEERFEST INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 44.759.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03570, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour HAMMEERFEST INVESTMENT S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

A. Garcia Hengel / S. Wallers

(093358.3/1017/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

PEGA SERVICES LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 65.446.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03889, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Signature.

(093379.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

WEIGAND HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 67.288.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03050, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(093373.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FIRST NEVADA HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.
R. C. Luxembourg B 48.959.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW03052, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

Pour la société

Signature

(093376.3/506/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

VILLENEUVE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 42.989.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03893, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Signature.

(093380.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DUKESTATE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 83.251.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03935, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Signature.

(093381.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

FIDOLFIN S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 65.764.

Le Contrat de Domiciliation conclu en date du 1^{er} septembre 2000 entre la Société Anonyme FIDOLFIN S.A., avec Siège social à L-1724 Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, et la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE S.A., avec siège social au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg, B 13.859, pour une durée indéterminée et susceptible d'être dénoncé par chacune des parties avec un préavis de trois mois, a été résilié avec effet au 25 octobre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

C. Santoiemma / S. Jacquet

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03991. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093414.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

SEVIGNE SALTEL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 79.315.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03930, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Signature.

(093382.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

VILLENEUVE INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 42.989.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03895, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Signature.

(093385.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

DUKESTATE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 83.251.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2004, réf. LSO-AW03940, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Signature.

(093386.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AGREBI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6160 Bourglinster, 12, An der Schlaed.
R. C. Luxembourg B 18.035.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03662, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AGREBI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093387.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

INNOVA EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 80.000,-

Siège social: L-8080 Bertrange, 57, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 81.257.

Décision des gérants

Les gérants décident de donner pouvoir à Madame Paula Galvão, demeurant au 2, rue Jean-Pierre Koenig, 1865 Luxembourg, aux fins de signer individuellement pour la société INNOVA EUROPE, S.à r.l.:

- Virements bancaires jusqu'à un montant de 10.000,00 EUR (dix mille euros).
- Divers contrats de prestation de service avec la Communauté Européenne.
- Divers documents d'administration journalière.

Luxembourg, le 27 septembre 2004.

E. Neves, A. Furlani.

Enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02859. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(093427.2//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

ANDETHANA 2000, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6960 Senningen, 114, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 81.295.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03695, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ANDETHANA 2000, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093388.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

AUTO-SERVICE FISCHER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4972 Dippach, 33, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 89.910.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03699, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AUTO-SERVICE FISCHER, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093389.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

ARS LIBRI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1726 Luxembourg, 34, rue Pierre Hentges.
R. C. Luxembourg B 85.442.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03701, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARS LIBRI, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093390.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

**AWELU, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BIJOUTERIE NIC. WELTER S.à r.l.).**

Siège social: Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 16.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03705, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour AWELU, S.à r.l. (anc. BIJOUTERIE NIC. WELTER, S.à r.l.)

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093391.3/514/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

CRIOLUX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5692 Elvange, 8, rue des Prés.
R. C. Luxembourg B 52.523.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03723, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CRIOLUX, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093396.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

BOKAY PICTURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3876 Schifflange, 3, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 95.750.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03707, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOKAY PICTURES, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093392.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

BOUCHERIE-CHARCUTERIE RONK JOSEPH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 22, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 32.843.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03715, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BOUCHERIE-CHARCUTERIE RONK JOSEPH, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093393.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

COGETRA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 32, rue Dicks.
R. C. Luxembourg B 14.231.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03717, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COGETRA, S.à r.l.

FIDUCIAIRE PME S.A.

Signatures

(093394.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

HAMMER NETTOYAGE A SEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 292, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 29.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03742, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAMMER NETTOYAGE A SEC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093399.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

HAMMER NETTOYAGE A SEC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1941 Luxembourg, 292, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 29.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03743, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour HAMMER NETTOYAGE A SEC, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093400.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

**CONFOLD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. CONFOLD S.A.).**

Siège social: L-3643 Kayl, 30, rue de la Forêt.
R. C. Luxembourg B 42.800.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03720, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CONFOLD, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093395.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

GARAGE LINDEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9204 Reisdorf, 44, route de la Sûre.
R. C. Luxembourg B 97.856.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03728, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GARAGE LINDEN, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093397.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

GEOPLATRE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stumper.
R. C. Luxembourg B 83.547.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03731, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GEOPLATRE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093398.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

IDROS BAGNO-ARTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1461 Luxembourg, 85, rue d'Eich.
R. C. Luxembourg B 54.788.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03744, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IDROS BAGNO-ARTE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093401.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

KAPS INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8140 Bridel, 8, rue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 97.590.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03745, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KAPS INTERNATIONAL, S.à r.l.

FIDUCIAIRE DES PME S.A.

Signatures

(093402.3/514/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

COMPASS INVESTMENT COMPANY V, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 104.027.

—
STATUTES

In the year two thousand four, the twenty-second day of October.

Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

COMPASS PARTNERS 1999 FUND L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America,

hereby represented by Mr Michel Sinner, Avocat, professionally residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Hamilton, Bermuda on 22 October 2004.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association (the Articles) of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated.

Chapter I. - Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and Duration

There exists a *société à responsabilité limitée* (private limited liability company) under Luxembourg law by the name of COMPASS INVESTMENT COMPANY V, S.à r.l. (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and particularly by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object

The Company may:

* carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings;

* establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant financial assistance in the form of loans, advances, guarantees or otherwise to or for the benefit of any companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies and to any other enterprise with whom the Company has any business relationship;

* take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;

* borrow in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

Art. 3. Registered office

The Company has its registered office in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of Shareholder, or in case of plurality of shareholders, of its shareholders.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. - Corporate capital

Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

Art. 5. Profit sharing

Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 6. Transfer of shares

If the Company has only one shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

If the Company has a plurality of shareholders, the transfer of shares *inter vivos* to third parties must be authorized by a resolution of the shareholders in a general meeting who hold at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares *mortis causa* to third parties must be approved by the shareholders who hold three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares

The Company shall have power to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares in its own share capital must be approved by a resolution of the shareholders in a general meeting and on the terms and conditions to be decided upon by such resolution. The quorum and majority requirements applicable to amendment of the Articles shall apply.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management - Board of Managers

8.1 The Company is administered by one or more managers, appointed by the General Meeting of Shareholders. The Shareholders shall approve the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers. Where there is more than one manager, they shall constitute a Board of Managers appointed by the General Meeting of Shareholders. The manager(s) need not be (a) shareholder(s). The General Meeting of Shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

8.2 The first Chairman may, if so determined, be appointed by a General Meeting of Shareholders.

The Board of Managers may appoint from among its members a successor Chairman.

The Chairman, if one is appointed, will preside at all meetings of shareholders and of the Board of Managers. In his absence, the General Meeting of Shareholders or, as the case may be, the Board of Managers will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.3 Meetings of the Board of Managers shall be convened by the Chairman or by any other two members of the Board.

The managers will be given prior notice of each meeting of the Board of Managers. Except in cases of urgency which will be described in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least two days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given to all those entitled to attend.

The meetings of the Board of Managers may be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented or have given their consent to the holding of the meeting.

The meetings of the Board of Managers shall normally be held in the city of Luxembourg.

The notice of the meeting shall specify the place (if other than city of Luxembourg), the day and the hour of the meeting of the Board of Managers. The requirement to give notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

8.4 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues at a meeting of the Board of Managers.

8.5 A manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, provided that no manager may participate telephonically from the United Kingdom at such meetings. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

8.6 The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented, provided that UK resident individuals may not constitute a majority of the managers present at the meeting.

8.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board of Managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

8.8 In dealing with third parties, the manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers, shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve acts and operations consistent with the Company's objects provided the terms of this Article 8 are complied with.

8.9 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the scope of the competence of the manager, or where there is more than one manager, of the Board of Managers. Where there is one manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, where there is more than one manager, by the sole signature of any member of the Board of Managers. The shareholders may appoint from among the members of the Board of Managers one or several general managers who may be granted the powers to bind the Company by their respective sole signature, provided they act within the powers vested in the Board of Managers.

8.10 The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers may delegate his/their powers for specific tasks to one or more agents.

The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The Board of Managers may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

8.11 The decisions of the Board of Managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman or by the Secretary or any manager. Any proxies document appointing will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the Secretary.

8.12 The exclusive and effective place of management shall be Luxembourg. All management activities shall be carried out in or from Luxembourg.

8.13 For so long as COMPASS PARTNERS 1999 FUND L.P. (the COMPASS Fund) holds any shares in the Company, the COMPASS Fund shall have the right to designate for appointment at least one manager.

Art. 9. Liability of managers

The manager or the managers (as the case may be) shall not assume, by reason of his/their position, personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as any such commitment is made in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV. - Secretary

Art. 10. Appointment of a secretary

A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the shareholder(s) of the Company (the Secretary).

The Secretary, who need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s) and their transactions, and he shall perform like duties for all committees of the Board of Managers (if any) when required. He may delegate his powers to one or several persons, however, he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V. - General Meetings of Shareholders

Art. 11. Annual General Meetings of Shareholders

The annual General Meeting of Shareholders shall be held annually at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 12. Shareholders' voting rights

Each shareholder may participate in General Meeting of Shareholders irrespective of the number of shares, which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Each shareholder may appoint by proxy a representative who need not be a shareholder to represent him and to cast votes on his behalf at shareholders' meetings.

Art. 13. Quorum - Majority

Resolutions at shareholders' meetings may be validly passed by a majority of shareholders owning more than half of the Company's share capital.

Resolutions to amend the Articles, to dissolve or liquidate the Company may only be validly passed by a majority of shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a General Meeting of Shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent a copy of the resolution(s) to be passed, and may vote in writing by letter, telefax or telex.

For so long as the COMPASS Fund holds any shares in the Company, the Company shall:

(a) provide the COMPASS Fund or its designated representative with:

(i) the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the COMPASS Fund shall reasonably request;

(ii) as soon as available and in any event within 45 days after the end of each of the first three quarters of each fiscal year of the Company, consolidated balance sheets of the Company and its subsidiaries as of the end of such period, and consolidated statements of income and cash flows of the Company and its subsidiaries for the period then ended prepared in conformity with generally accepted accounting principles in the United States applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, and subject to the absence of footnotes and to year-end adjustments;

(iii) as soon as available and in any event within 120 days after the end of each fiscal year of the Company, a consolidated balance sheet of the Company and its subsidiaries as of the end of such year, and consolidated statements of income and cash flows of the Company and its subsidiaries for the year then ended prepared in conformity with generally accepted accounting principles in the United States applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, together with an auditor's report thereon of a firm of established national reputation;

(iv) to the extent the Company is required by law or pursuant to the terms of any outstanding indebtedness of the Company to prepare such reports, any annual reports, quarterly reports and other periodic reports pursuant to Section 13 or 15 (d) of the U.S. Securities Exchange Act of 1934, as amended, actually prepared by the Company as soon as available; and

(v) copies of all materials provided to the Company's Board of Managers.

(b) make appropriate officers and/or Board of Managers of the Company available periodically and at such times as reasonably requested by the COMPASS Fund for consultation with the COMPASS Fund or its designated representative with respect to matters relating to the business and affairs of the Company and its subsidiaries, including, without limitation, significant changes in management personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programs, the purchasing or selling of important trademarks, licenses or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

(c) to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), inform the COMPASS Fund or its designated representative in advance with respect to any significant corporate actions, including,

without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the articles of association of the Company, and to provide the COMPASS Fund or its designated representative with the right to consult with the Company with respect to such actions; and

(d) provide the COMPASS Fund or its designated representative with such other rights of consultation which COMPASS Fund's counsel may determine to be reasonably necessary under applicable legal authorities promulgated after the date hereof to qualify its investment in the Company as a «venture capital investment» for purposes of the United States Department of Labor Regulation published at 29 C.F.R. Section 2510.3-101(d)(3)(i) (the Plan Asset Regulation).

The Company will consider, in good faith, the recommendations of the COMPASS Fund or its designated representative in connection with the matters on which it is consulted as described above, recognizing that the ultimate discretion with respect to all such matters shall be retained by the Company.

In the event the COMPASS Fund transfers all or any portion of its investment in the Company to an affiliated entity (or to a direct or indirect wholly-owned conduit subsidiary of any such affiliated entity) that is intended to qualify as a venture capital operating company under the Plan Asset Regulation, such affiliated entity shall be afforded the same rights with respect to the Company afforded to the COMPASS Fund hereunder and shall be treated, for such purposes, as a third party beneficiary hereunder.

In the event that the Company ceases to qualify as an «operating company» (as defined in the first sentence of 29 C.F.R. Section 2510.3-101(c)), then the Company and each shareholder will cooperate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment (or at least 51% of the investment valued at cost) of each shareholder that qualifies as a «venture capital operating company» (as defined in the Plan Asset Regulations) shall continue to qualify as a «venture capital investment» (as defined in the Plan Asset Regulations).

Chapter VI. - Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 14. Financial year

The Company's accounting year begins on 1st January and ends on 31st December of the same year.

Art. 15. Financial statements

Each year the accounting records of the Company shall be closed and the manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall arrange for the preparation of a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 16. Inspection of documents

Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 17. Appropriation of profits - Reserves

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be set aside each year for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The General Meeting of Shareholders shall, subject to applicable law, have power to authorise the payment of interim dividends.

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of anyone of the shareholder(s) will not cause the dissolution of the Company. The shareholders must approve, in accordance with paragraph 2 of Article 13 of these Articles, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

Art. 19. Liquidation

At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII. - Audit

Art. 20. Statutory Auditor - External Auditor

In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

Chapter IX. - Governing Law

Art. 21. Reference to Legal Provisions

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and payment

The appearing party hereby declares that it subscribes to the 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the total share capital.

All these shares have been fully paid up by a payment in cash, so that the amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

By way of derogation of article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of the present deed to 31 December 2004.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,200 (one thousand two hundred Euro).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder has adopted the following resolutions:

1. Determination of the number of managers at four constituting therefore a Board of Managers;
2. Appointment of the following four managers for an unlimited period:

a) Mr John Clark, partner in private equity company, with business address at 4, Grosvenor Place, London SW1X 7HJ, England;

b) Mr Gérard Becquer, chartered accountant, with business address at 5, rue Guillaume Kroll in L-1025 Luxembourg;

c) Mr Jan Prising, director of companies, with business address at Muhlegasse 12A, CH-6340 Baar, Switzerland; and

d) Mr Marc Feider, attorney-at-law, with business address at 58, rue Charles Martel in L-2134 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is established at 5, rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

COMPASS PARTNERS 1999 FUND L.P., un partnership avec responsabilité limitée organisé sous le droit du Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représenté par Maître Michel Sinner, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 22 octobre 2004.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit.

Chapitre I^{er}. - Nom - Durée - Objet - Siège

Art. 1^{er}. Nom et Durée

Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination COMPASS INVESTMENT COMPANY V, S.à r.l. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et notamment par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet

La Société peut:

* accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations;

* créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder des aides financières sous la forme de prêts, avances, garanties ou autres, aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et au groupe de sociétés et à toute autre entreprise avec laquelle la Société a des relations d'affaires;

prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social;

* emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

Art. 3. Siège social

Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par les associés.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales (sous forme d'établissements permanents ou non) dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Chapitre II. - Capital social

Art. 4. Capital

Le capital social de la Société est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 5. Partage des bénéfices

Chaque part sociale donne droit à son titulaire à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales

Si la Société a un seul associé, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

Si la Société a une pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles inter vivos à des tiers non-associés que dans le respect de l'approbation préalable des associés en Assemblée Générale des Associés représentant au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises mortis causa à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat des parts sociales

La Société pourra racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une Assemblée Générale des Associés statuant dans le respect des conditions de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts.

Chapitre III. - Gérance - Représentation**Art. 8. Gestion - Conseil de Gérance**

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérant(s) nommés par l'Assemblée Générale des Associés. Les Associés décident de la rémunération et des modalités de désignation de chacun des gérants. En cas de pluralité de gérants, ceux-ci doivent constituer un Conseil de Gérance nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. L'Assemblée Générale des Associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des gérants.

8.2 Le premier Président pourra, s'il en est décidé ainsi, être désigné par l'Assemblée Générale des Associés.

Le Conseil de Gérance peut nommer le successeur du Président parmi ses membres.

Le Président, s'il est nommé, présidera toutes assemblées d'associés et toutes réunions du Conseil de Gérance. En son absence, l'Assemblée Générale des Associés, respectivement le Conseil de Gérance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

8.3 Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par le Président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil.

Les gérants recevront une convocation préalable pour chaque réunion du Conseil de Gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront décrits dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, la convocation écrite devra attribuer, à ceux autorisés à participer, un délai d'au moins deux jours avant la réunion du Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être valablement tenues sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou valablement représentés ou ont donné leur consentement à la tenue de la réunion.

Les réunions du Conseil de Gérance seront normalement tenues dans la ville de Luxembourg.

La convocation indique le lieu (si autre que la ville de Luxembourg), le jour et l'heure de la réunion du Conseil de Gérance. Il peut être renoncé à l'obligation d'envoyer une convocation de l'accord de chaque gérant donné par lettre, télécopie, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues en des lieux et temps spécifiés dans un document préalablement approuvé par une résolution du Conseil de Gérance.

8.4 Chaque gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par lettre, télécopie, télégramme ou télex un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues à une réunion du Conseil de Gérance.

8.5 Un gérant peut participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement, étant entendu qu'aucun gérant ne puisse participer à ces réunions par téléphone depuis le Royaume-Uni. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.6 Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, étant entendu que des individus résidant au Royaume-Uni ne puissent constituer une majorité des gérants présents à la réunion.

8.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, télécopie ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.8 Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société, sous réserve du respect des dispositions du présent article 8.

8.9 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance. En cas de pluralité de gérants, La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature unique du gérant et, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique de tout autre membre du Conseil de Gérance. Les Associés peuvent élire parmi les membres du Conseil de Gérance un ou plusieurs gérants délégués qui auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature, pourvu qu'ils agissent dans le cadre des compétences du Conseil de Gérance.

8.10 Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches particulières à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, déterminera les responsabilités du/des mandataires(s) et sa/leur rémunération (s'il en existe une), la durée du mandat ainsi que toute autre condition du mandat.

Le Conseil de Gérance peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs désigner des mandataires spéciaux pour des transactions déterminées et révoquer de tels mandataires à tout moment.

8.11 Les délibérations du Conseil de Gérance sont relatées dans des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le Président ou par le Secrétaire ou par n'importe quel gérant. Toutes procurations y resteront annexées au procès-verbal respectif.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire.

8.12 La Société sera gérée exclusivement et effectivement à partir de Luxembourg. Tous les actes de gestion seront posés à ou à partir de Luxembourg.

8.13 Aussi longtemps que COMPASS PARTNERS 1999 FUND L.P. (le Fond COMPASS) détient des parts sociales dans la Société, le Fond COMPASS a le droit de désigner pour nomination au moins un gérant.

Art. 9. Responsabilité des gérants

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Chapitre IV. - Secrétaire

Art. 10. Nomination d'un secrétaire

Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés en cas de pluralité d'associés) de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du Conseil de Gérance et de l'associé unique (respectivement de l'assemblée des associés) et de garder les procès-verbaux et les minutes du Conseil de Gérance et de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés) et de toutes leurs transactions. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du Conseil de Gérance (s'il y en a). Il pourra déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes à condition qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

Chapitre V. - Assemblée Générale des Associés

Art. 11. Assemblées Générales Annuelles des Associés

L'Assemblée Générale Annuelle des Associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée.

Art. 12. Droit de vote des associés

Chaque associé peut prendre part aux Assemblées Générales des Associés indépendamment du nombre de parts qu'il détient.

Le droit de vote de chaque associé est proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui n'a pas besoin d'être un associé pour le représenter et pour voter en son nom aux assemblées des associés.

Art. 13. Quorum - Majorité

Les résolutions aux assemblées des associés sont valablement prises par une majorité d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les résolutions modifiant les Statuts et celles pour dissoudre ou liquider la Société ne seront valablement prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une Assemblée Générale des Associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, la/les résolutions à prendre devra/devront être envoyée(s) à chaque associé, et chaque associé pourra voter par écrit par lettre, télécopie ou télex.

Aussi longtemps que le Fond COMPASS détient des parts sociales dans la Société, la Société devra:

(a) fournir au Fond COMPASS ou un des ses représentants désignés:

(i) le droit de visiter et d'inspecter tous bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et d'inspecter et copier les livres et dossiers de la Société et de ses filiales, lorsque le Fond COMPASS en fait raisonnablement la demande;

(ii) dès leurs disponibilité et en toute circonstance endéans 45 jours suivant la fin de chaque trois premiers trimestres de l'année fiscale de la Société, les comptes consolidés de la Société et de ses filiales arrêtés à la fin de cette période, et les comptes de profits et des états financiers consolidés de la Société et de ses filiales pour la période ainsi écoulée établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis appliqués de manière consistante, sauf disposition contraire et sous réserves des notes de bas de page et des ajustements de fin d'année;

(iii) dès leurs disponibilité et en toute circonstance endéans 120 jours suivant la fin de chaque année fiscale de la Société, les comptes consolidés de la Société et de ses filiales arrêtés à la fin de cette année, et les comptes de profits et des états financiers consolidés de la Société et de ses filiales pour l'année ainsi écoulée établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis d'Amérique appliqués de manière consistante, sauf disposition contraire, ensemble avec un rapport d'audit y relatif d'une entreprise réputée au niveau national;

(iv) dans la mesure où la loi l'exige ou conformément aux termes de tout endettement restant dû de la Société, préparer des rapports, rapports annuels, rapports trimestriels et tout autre rapport périodique conformément au Chapitre 13 ou 15 (d) de l'US Securities Exchange Act of 1934, tel que modifié, établis par la Société dès que possible; et

(v) des copies de tous les documents fournis au Conseil de Gérance de la Société.

(b) rendre disponible les officiers et/ou le Conseil de Gérance de la Société de manière périodique et lorsque le Fond COMPASS en fait raisonnablement la demande pour consultation avec le Fond COMPASS ou son représentant désigné concernant les matières relatives aux affaires de la Société et de ses filiales, y compris, sans limitation, les changements significatifs au sein du personnel de gestion et de la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou des nouvelles lignes directrices des affaires, les acquisitions ou dispositions importantes d'usines et équipements, les recherches significatives et les programmes de développement, les achats et ventes de marques de commerce importantes, licences ou concessions ou la mise en oeuvre ou transaction envisagées de procédure contentieuses;

(c) dans la mesure où cela reste consistant avec la loi (et en ce qui concerne des événements qui requièrent une divulgation publique, seulement après leur divulgation publique par la Société et le biais de l'enregistrement adéquat de sûretés ou autrement) informer le Fond COMPASS ou son représentant désigné au préalable concernant toute opération commerciale significative, y compris, sans limitations, les dividendes extraordinaires, les fusions, les acquisitions et dispositions d'actifs, l'émission de montants significatifs de dette ou d'actions et les modifications matérielles aux statuts de la Société, et fournir au Fond COMPASS ou à son représentant désigné le droit de consulter avec la Société ces opérations;

(d) fournir au Fond COMPASS ou à son représentant désigné d'autres droits de consultations que le conseil du Fond COMPASS considérera raisonnablement nécessaire d'après les autorités légales applicables promulguées après la date du présent acte afin de qualifier son investissement dans la Société en tant que «venture capital investment» pour les besoins du «United States Department of Labor Regulation published at 29 C.F.R.» Chapitre 2510.3-101 (d) (3) (i) (la Plan Asset Regulation);

La Société prendra en considération, de bonne foi, les recommandations du Fond COMPASS ou de son représentant désigné en relation avec les matières pour lesquelles il est consulté tel que décrit ci-dessus, étant entendu que la décision discrétionnaire ultime en relation avec ces matières appartiendra à la Société.

Dans l'hypothèse où le Fond COMPASS transférerait tout ou partie de son investissement dans la Société à une entité affiliée (ou à une filiale directe ou indirecte d'une pareille entité affiliée) qui est censée être qualifiée de venture capital operating company selon la Plan Asset Regulation, cette entité affiliée se verra accorder les mêmes droits en ce qui concerne la Société que ceux accordés au Fond COMPASS et sera traitée à cet égard comme un tiers bénéficiaire.

Dans l'hypothèse où la Société cesserait d'être qualifiée de «operating company» (tel que défini dans la première phrase du 29 C.F.R. Chapitre 2510.3-101(c)), la Société et chaque associé coopèrera de bonne foi afin de prendre toute mesure raisonnablement nécessaire afin de permettre à l'investissement (ou au moins 51% de l'investissement évalué à sa valeur d'acquisition) de chaque associé qualifié comme «venture capital operating company» (tel que défini dans la Plan Asset Regulation) de continuer à être qualifié de «venture capital investment» (tel que défini dans la Plan Asset Regulation).

Chapitre VI. - Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 14. Année sociale

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Comptes sociaux

Chaque année, les livres comptables de la Société sont clos et le Conseil de Gérance fera en sorte que le bilan et le compte de pertes et profits soient établis.

Art. 16. Inspection des documents

Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 17. Distribution des bénéfices - Réserves

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté chaque année à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué à l'associé unique (ou aux associés) en proportion des parts qu'il(s) détient (détiennent) dans la Société. L'Assemblée Générale des Associés a, sous réserve de la loi applicable, le pouvoir d'autoriser le paiement d'un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Chapitre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution

L'insolvabilité ou la faillite ou n'importe quelle autre procédure similaire d'un ou des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les associés doivent donner leur accord conformément aux dispositions de l'article 13 paragraphe 2 des présents Statuts à la dissolution et à la liquidation de la Société et fixer les modalités y relatives.

Art. 19. Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), nommé(s) par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VIII. - Vérification des comptes

Art. 20. Commissaires aux comptes - Réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société a seulement besoin d'une vérification des comptes par un commissaire si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 256 et 215 de la Loi n'est pas applicable.

Chapitre IX. - Loi applicable

Art. 21. Référence aux dispositions légales

Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Le comparant déclare qu'il souscrit les 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune représentant l'intégralité du capital social souscrit.

Toutes ces parts sociales ont été libérées entièrement par paiement en numéraire, de sorte que le montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 14 des présents Statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2004.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement 1.200 EUR (mille deux cents euros).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Fixation du nombre de gérants à quatre, constituant dès lors un Conseil de Gérance;

2. Nomination des quatre gérants suivants pour une période indéterminée:

(a) M. John Clark, associé dans une société de capital risque, demeurant au 4, Grosvenor Place à GB - Londres SW1X 7HJ, Royaume-Uni;

(b) M. Gérard Becquer, expert-comptable, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg;

(c) M. Jan Prising, administrateur de sociétés, demeurant au Muhlegasse 12A à CH-6340 Baar, Suisse; et

(d) M. Marc Feider, avocat à la Cour, demeurant au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg.

3. Fixation de l'adresse du siège social de la Société au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 43, case 2. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

J. Elvinger.

(093233.3/211/543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

COMPASS INVESTMENT COMPANY IV, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 104.024.

STATUTES

In the year two thousand four, the twenty-second day of October.

Before Mr Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS L.P., a limited partnership incorporated under the laws of Delaware, having its registered office at Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, United States of America,

hereby represented by Mr Michel Sinner, Avocat, residing in Luxembourg by virtue of a proxy given in Hamilton, Bermuda on 22 October 2004.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association (the Articles) of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated.

Chapter I. - Name - Duration - Object - Registered office

Art. 1. Name and Duration

There exists a société à responsabilité limitée (private limited liability company) under Luxembourg law by the name of COMPASS INVESTMENT COMPANY IV, S.à r.l. (the Company) which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and particularly by the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the Law) as well as by the Articles.

The Company is formed for an unlimited duration.

Art. 2. Corporate object

The Company may:

* carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of shareholdings in any company or firm or other entity in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those shareholdings;

* establish, manage, develop and dispose of a portfolio of securities and patents of whatever origin; it may also acquire securities and patents, by way of investment, subscription, underwriting or option and realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise; and it may also grant financial assistance in the form of loans, advances, guarantees or otherwise to or for the benefit of any companies in which the Company has a direct or indirect participation and to group companies and to any other enterprise with whom the Company has any business relationship;

* take any measure and carry out any operation, including, without limitation, commercial, financial, personal and real estate transactions which it may deem necessary or useful for the accomplishment and development of its objects;

* borrow in any form and proceed to the private issue of bonds and debentures.

Art. 3. Registered office

The Company has its registered office in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary General Meeting of Shareholder, or in case of plurality of shareholders, of its shareholders.

The Company may have offices and branches (whether or not permanent establishments), both in Luxembourg and abroad.

Chapter II. - Corporate capital

Art. 4. Capital

The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each.

Art. 5. Profit sharing

Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 6. Transfer of shares

If the Company has only one shareholder, the Company's shares are freely transferable to non-shareholders.

If the Company has a plurality of shareholders, the transfer of shares inter vivos to third parties must be authorized by a resolution of the shareholders in a general meeting who hold at least three-quarters of the paid-in capital of the Company. No such authorization is required for a transfer of shares among the shareholders.

The transfer of shares mortis causa to third parties must be approved by the shareholders who hold three-quarters of the rights belonging to the survivors.

Art. 7. Redemption of shares

The Company shall have power to acquire shares in its own capital.

The acquisition and disposal by the Company of shares in its own share capital must be approved by a resolution of the shareholders in a general meeting and on the terms and conditions to be decided upon by such resolution. The quorum and majority requirements applicable to amendment of the Articles shall apply.

Chapter III. - Management

Art. 8. Management - Board of Managers

8.1 The Company is administered by one or more managers, appointed by the General Meeting of Shareholders. The Shareholders shall approve the remuneration and the terms and conditions of appointment of each of the managers. Where there is more than one manager, they shall constitute a Board of Managers appointed by the General Meeting of Shareholders. The manager(s) need not be (a) shareholder(s). The General Meeting of Shareholders may at any time and ad nutum (without cause) dismiss and replace the manager or, in case of plurality, any one of them.

8.2 The first Chairman may, if so determined, be appointed by a General Meeting of Shareholders.

The Board of Managers may appoint from among its members a successor Chairman.

The Chairman, if one is appointed, will preside at all meetings of shareholders and of the Board of Managers. In his absence, the General Meeting of Shareholders or, as the case may be, the Board of Managers will appoint another person as chairman pro tempore by vote of the majority in number present in person or by proxy at such meeting.

8.3 Meetings of the Board of Managers shall be convened by the Chairman or by any other two members of the Board.

The managers will be given prior notice of each meeting of the Board of Managers. Except in cases of urgency which will be described in the convening notice or with the prior consent of all those entitled to attend, at least two days' written notice of meetings of the Board of Managers shall be given to all those entitled to attend.

The meetings of the Board of Managers may be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented or have given their consent to the holding of the meeting.

The meetings of the Board of Managers shall normally be held in the city of Luxembourg.

The notice of the meeting shall specify the place (if other than city of Luxembourg), the day and the hour of the meeting of the Board of Managers. The requirement to give notice may be waived by the consent in writing or by telefax or telegram or telex of each manager. No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Managers.

8.4 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telefax or telegram or telex another manager as his proxy.

A manager may represent more than one of his colleagues at a meeting of the Board of Managers.

8.5 A manager may participate in any meeting of the Board of Managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another, provided that no manager may participate telephonically from the United Kingdom at such meetings. Any participation to a conference call initiated and chaired by a manager located in Luxembourg shall be deemed to be a participation in person at such meeting and the meeting held in such form is deemed to be held in Luxembourg.

8.6 The Board of Managers can validly debate and take decisions only if the majority of its members are present or represented, provided that UK resident individuals may not constitute a majority of the managers present at the meeting.

8.7 Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a duly convened and held meeting of the Board of Managers. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter, telefax or telex. A meeting of the Board of Managers held by way of circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

8.8 In dealing with third parties, the manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers, shall have the powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve acts and operations consistent with the Company's objects provided the terms of this Article 8 are complied with.

8.9 All powers not expressly reserved by law or by the present Articles to the General Meeting of Shareholders fall within the scope of the competence of the manager, or where there is more than one manager, of the Board of Managers. Where there is one manager, the Company shall be bound by the sole signature of the manager, and, where there is more than one manager, by the sole signature of any member of the Board of Managers. The shareholders may appoint from among the members of the Board of Managers one or several general managers who may be granted the powers to bind the Company by their respective sole signature, provided they act within the powers vested in the Board of Managers.

8.10 The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers may delegate his/their powers for specific tasks to one or more agents.

The manager, or where there is more than one manager, the Board of Managers will determine the agent(s)' responsibilities and his/their remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his/their agency.

The Board of Managers may delegate part of its powers to one or more of its members. It may further appoint proxies for specific transactions and revoke such appointments at any time.

8.11 The decisions of the Board of Managers will be recorded in minutes to be inserted in a special register and signed by the Chairman or by the Secretary or any manager. Any proxies document appointing will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the Chairman or by the Secretary.

8.12 The exclusive and effective place of management shall be Luxembourg. All management activities shall be carried out in or from Luxembourg.

8.13 For so long as COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS L.P. (the COMPASS Fund) holds any shares in the Company, the COMPASS Fund shall have the right to designate for appointment at least one manager.

Art. 9. Liability of managers

The manager or the managers (as the case may be) shall not assume, by reason of his/their position, personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company, so long as any such commitment is made in compliance with the Articles as well as the applicable provisions of the Law.

Chapter IV. - Secretary

Art. 10. Appointment of a secretary

A secretary may be appointed by a resolution of a meeting of the shareholder(s) of the Company (the Secretary).

The Secretary, who need not be a manager, shall have the responsibility to act as clerk of the meetings of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s), and to keep the records and the minutes of the Board of Managers and of the meetings of the shareholder(s) and their transactions, and he shall perform like duties for all committees of the Board of Managers (if any) when required. He may delegate his powers to one or several persons, however, he shall remain responsible for the tasks so delegated.

The Secretary shall have the power and authority to issue certificates and extracts on behalf of the Company to be produced in court or, more generally, vis-à-vis any third parties and to be used as official documents.

Chapter V. - General Meetings of Shareholders

Art. 11. Annual General Meetings of Shareholders

The annual General Meeting of Shareholders shall be held annually at the registered office of the Company or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of the meeting.

Art. 12. Shareholders' voting rights

Each shareholder may participate in General Meeting of Shareholders irrespective of the number of shares, which he owns.

Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding.

Each shareholder may appoint by proxy a representative who need not be a shareholder to represent him and to cast votes on his behalf at shareholders' meetings.

Art. 13. Quorum - Majority

Resolutions at shareholders' meetings may be validly passed by a majority of shareholders owning more than half of the Company's share capital.

Resolutions to amend the Articles, to dissolve or liquidate the Company may only be validly passed by a majority of shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

Resolutions of shareholders can, instead of being passed at a General Meeting of Shareholders, be passed in writing by all the shareholders. In this case, each shareholder shall be sent a copy of the resolution(s) to be passed, and may vote in writing by letter, telefax or telex.

For so long as the COMPASS Fund holds any shares in the Company, the Company shall:

(a) provide the COMPASS Fund or its designated representative with:

(i) the right to visit and inspect any of the offices and properties of the Company and its subsidiaries and inspect and copy the books and records of the Company and its subsidiaries, at such times as the COMPASS Fund shall reasonably request;

(ii) as soon as available and in any event within 45 days after the end of each of the first three quarters of each fiscal year of the Company, consolidated balance sheets of the Company and its subsidiaries as of the end of such period, and consolidated statements of income and cash flows of the Company and its subsidiaries for the period then ended prepared in conformity with generally accepted accounting principles in the United States applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, and subject to the absence of footnotes and to year-end adjustments;

(iii) as soon as available and in any event within 120 days after the end of each fiscal year of the Company, a consolidated balance sheet of the Company and its subsidiaries as of the end of such year, and consolidated statements of income and cash flows of the Company and its subsidiaries for the year then ended prepared in conformity with generally accepted accounting principles in the United States applied on a consistent basis, except as otherwise noted therein, together with an auditor's report thereon of a firm of established national reputation;

(iv) to the extent the Company is required by law or pursuant to the terms of any outstanding indebtedness of the Company to prepare such reports, any annual reports, quarterly reports and other periodic reports pursuant to Section 13 or 15 (d) of the U.S. Securities Exchange Act of 1934, as amended, actually prepared by the Company as soon as available; and

(v) copies of all materials provided to the Company's Board of Mangers.

(b) make appropriate officers and/or Board of Managers of the Company available periodically and at such times as reasonably requested by the COMPASS Fund for consultation with the COMPASS Fund or its designated representative with respect to matters relating to the business and affairs of the Company and its subsidiaries, including, without limitation, significant changes in management personnel and compensation of employees, introduction of new products or new lines of business, important acquisitions or dispositions of plants and equipment, significant research and development programs, the purchasing or selling of important trademarks, licenses or concessions or the proposed commencement or compromise of significant litigation;

(c) to the extent consistent with applicable law (and with respect to events which require public disclosure, only following the Company's public disclosure thereof through applicable securities law filings or otherwise), inform the COMPASS Fund or its designated representative in advance with respect to any significant corporate actions, including, without limitation, extraordinary dividends, mergers, acquisitions or dispositions of assets, issuances of significant amounts of debt or equity and material amendments to the articles of association of the Company, and to provide the COMPASS Fund or its designated representative with the right to consult with the Company with respect to such actions; and

(d) provide the COMPASS Fund or its designated representative with such other rights of consultation which COMPASS Fund's counsel may determine to be reasonably necessary under applicable legal authorities promulgated after the date hereof to qualify its investment in the Company as a «venture capital investment» for purposes of the United States Department of Labor Regulation published at 29 C.F.R. Section 2510.3-101(d)(3)(i) (the Plan Asset Regulation).

The Company will consider, in good faith, the recommendations of the COMPASS Fund or its designated representative in connection with the matters on which it is consulted as described above, recognizing that the ultimate discretion with respect to all such matters shall be retained by the Company.

In the event the COMPASS Fund transfers all or any portion of its investment in the Company to an affiliated entity (or to a direct or indirect wholly-owned conduit subsidiary of any such affiliated entity) that is intended to qualify as a venture capital operating company under the Plan Asset Regulation, such affiliated entity shall be afforded the same rights with respect to the Company afforded to the COMPASS Fund hereunder and shall be treated, for such purposes, as a third party beneficiary hereunder.

In the event that the Company ceases to qualify as an «operating company» (as defined in the first sentence of 29 C.F.R. Section 2510.3-101(c)), then the Company and each shareholder will cooperate in good faith to take all reasonable action necessary to provide that the investment (or at least 51% of the investment valued at cost) of each shareholder that qualifies as a «venture capital operating company» (as defined in the Plan Asset Regulations) shall continue to qualify as a «venture capital investment» (as defined in the Plan Asset Regulations).

Chapter VI. - Financial year - Financial statement - Profit sharing

Art. 14. Financial year

The Company's accounting year begins on 1st January and ends on 31st December of the same year.

Art. 15. Financial statements

Each year the accounting records of the Company shall be closed and the manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall arrange for the preparation of a balance sheet and profit and loss accounts.

Art. 16. Inspection of documents

Each shareholder may inspect the above balance sheet and profit and loss accounts at the Company's registered office.

Art. 17. Appropriation of profits - Reserves

An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company shall be set aside each year for the establishment of a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their shareholding in the Company. The General Meeting of Shareholders shall, subject to applicable law, have power to authorise the payment of interim dividends.

Chapter VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution

The insolvency or bankruptcy or any other similar procedure of anyone of the shareholder(s) will not cause the dissolution of the Company. The shareholders must approve, in accordance with paragraph 2 of Article 13 of these Articles, to the dissolution and the liquidation of the Company as well as the terms thereof.

Art. 19. Liquidation

At the time of the dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators appointed by the shareholder(s) who will determine their powers and remuneration.

Chapter VIII. - Audit

Art. 20. Statutory Auditor - External Auditor

In accordance with article 200 of the Law, the Company needs only to be audited by a statutory auditor if it has more than 25 shareholders. An external auditor needs to be appointed whenever the exemption provided by articles 256 and 215 of the Law does not apply.

Chapter IX. - Governing Law

Art. 21. Reference to Legal Provisions

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in the Articles.

Subscription and payment

The appearing party hereby declares that it subscribes to the 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 25 (twenty-five Euro) each, representing the total share capital.

All these shares have been fully paid up by payment in cash, so that the sum of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred Euro) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory provisions

By way of derogation of article 14 of the present Articles, the Company's current accounting year is to run from the date of the present deed to 31 December 2004.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,200 (one thousand two hundred Euro).

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation, the sole shareholder has adopted the following resolutions:

1. Determination of the number of managers at four constituting therefore a Board of Managers;
2. Appointment of the following four managers for an unlimited period:

a) Mr John Clark, partner in private equity company, with business address at 4, Grosvenor Place, London SW1X 7HJ, England;

b) Mr Gérard Becquer, chartered accountant, with business address at 5, rue Guillaume Kroll in L-1025 Luxembourg;

c) Mr Jan Prising, director of companies, with business address at Muhlegasse 12A, CH-6340 Baar, Switzerland; and

d) Mr Marc Feider, attorney-at-law, with business address at 58, rue Charles Martel in L-2134 Luxembourg.

3. The registered office of the Company is established at 5, rue Guillaume Kroll in L-1882 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing person signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-deux octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg)

A comparu:

COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS L.P., un partnership avec responsabilité limitée organisé sous le droit du Delaware, ayant son siège social au Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, New Castle County, Delaware 19801, Etats-Unis d'Amérique,

ici représenté par Maître Michel Sinner Avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Hamilton, Bermudes, le 22 octobre 2004.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité en vertu de laquelle il agit, a requis le notaire instrumentaire d'arrêter les statuts (les Statuts) d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer comme suit.

Chapitre I^{er}. - Nom - Durée - Objet - Siège

Art. 1^{er}. Nom et Durée

Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous la dénomination COMPASS INVESTMENT COMPANY IV, S.à r.l. (la Société) qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et notamment par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) ainsi que par les Statuts.

La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 2. Objet

La Société peut:

* accomplir toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations;

* créer, administrer, développer et céder un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et accorder des aides financières sous la forme de prêts, avances, garanties ou autres, aux sociétés, ou à leur profit, dans lesquelles la Société détient une participation directe ou indirecte et au groupe de sociétés et à toute autre entreprise avec laquelle la Société a des relations d'affaires;

prendre toutes mesures et accomplir toutes opérations, incluant, sans limitations, des transactions commerciales, financières, mobilières ou immobilières qu'elle jugera nécessaires ou utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social;

* emprunter sous toutes formes et procéder à l'émission privée d'obligations de toute nature.

Art. 3. Siège social

Le siège de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution prise en assemblée générale extraordinaire par l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, par les associés.

La Société peut ouvrir des bureaux et des succursales (sous forme d'établissements permanents ou non) dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Chapitre II. - Capital social

Art. 4. Capital

Le capital social de la Société est fixé à 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune.

Art. 5. Partage des bénéfices

Chaque part sociale donne droit à son titulaire à une fraction proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif ainsi que des bénéfices de la Société.

Art. 6. Cession des parts sociales

Si la Société a un seul associé, les parts sociales détenues par l'associé unique sont librement cessibles aux tiers.

Si la Société a une pluralité d'associés, les parts sociales ne sont cessibles inter vivos à des tiers non-associés que dans le respect de l'approbation préalable des associés en Assemblée Générale des Associés représentant au moins trois quarts du capital social. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts sociales ne peuvent être transmises mortis causa à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Art. 7. Rachat des parts sociales

La Société pourra racheter les parts sociales de son propre capital social.

L'acquisition et la disposition par la Société de parts sociales de son propre capital social ne pourra avoir lieu qu'en vertu d'une résolution et conformément aux conditions qui seront décidées par une Assemblée Générale des Associés statuant dans le respect des conditions de quorum et de majorité applicables aux modifications des Statuts.

Chapitre III. - Gérance - Représentation

Art. 8. Gestion - Conseil de Gérance

8.1 La Société est administrée par un ou plusieurs gérant(s) nommés par l'Assemblée Générale des Associés. Les Associés décident de la rémunération et des modalités de désignation de chacun des gérants. En cas de pluralité de gérants, ceux-ci doivent constituer un Conseil de Gérance nommé par l'Assemblée Générale des Associés. Les gérants n'ont pas besoin d'être associés. L'Assemblée Générale des Associés peut à tout moment et ad nutum (sans justifier d'une raison) révoquer et remplacer n'importe lequel des gérants.

8.2 Le premier Président pourra, s'il en est décidé ainsi, être désigné par l'Assemblée Générale des Associés.

Le Conseil de Gérance peut nommer le successeur du Président parmi ses membres.

Le Président, s'il est nommé, présidera toutes assemblées d'associés et toutes réunions du Conseil de Gérance. En son absence, l'Assemblée Générale des Associés, respectivement le Conseil de Gérance choisira une autre personne en tant que président pro tempore à la majorité des membres présents ou représentés.

8.3 Les réunions du Conseil de Gérance seront convoquées par le Président ou, à son défaut, par deux autres membres du Conseil.

Les gérants recevront une convocation préalable pour chaque réunion du Conseil de Gérance. Excepté les cas d'urgence qui seront décrits dans la convocation ou sur accord préalable de tous les membres, la convocation écrite devra attribuer, à ceux autorisés à participer, un délai d'au moins deux jours avant la réunion du Conseil de Gérance.

Les réunions du Conseil de Gérance peuvent être valablement tenues sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou valablement représentés ou ont donné leur consentement à la tenue de la réunion.

Les réunions du Conseil de Gérance seront normalement tenues dans la ville de Luxembourg.

La convocation indique le lieu (si autre que la ville de Luxembourg), le jour et l'heure de la réunion du Conseil de Gérance. Il peut être renoncé à l'obligation d'envoyer une convocation de l'accord de chaque gérant donné par lettre, téléfax, télégramme ou télex. Aucune convocation spéciale n'est requise pour des réunions tenues en des lieux et temps spécifiés dans un document préalablement approuvé par une résolution du Conseil de Gérance.

8.4 Chaque gérant peut agir à toute réunion du Conseil de Gérance en désignant par lettre, téléfax, télégramme ou télex un autre gérant comme son mandataire.

Un gérant peut représenter plusieurs de ses collègues à une réunion du Conseil de Gérance.

8.5 Un gérant peut participer à toutes réunions du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion puissent s'entendre mutuellement, étant entendu qu'aucun gérant ne puisse participer à ces réunions par téléphone depuis le Royaume-Uni. Toute participation à une réunion tenue par conférence téléphonique initiée et présidée par un gérant localisé au Luxembourg sera réputée équivalente à une participation en personne à une telle réunion qui sera ainsi réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.6 Le Conseil de Gérance ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés, étant entendu que des individus résidant au Royaume-Uni ne puissent constituer une majorité des gérants présents à la réunion.

8.7 Les résolutions circulaires signées par tous les gérants sont valables et produisent les mêmes effets que les résolutions prises à une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent apparaître sur des documents séparés ou sur des copies multiples d'une résolution identique qui peuvent être produites par lettres, téléfax ou télex. Une réunion tenue par résolutions prises de manière circulaire sera réputée avoir été tenue à Luxembourg.

8.8 Vis-à-vis des tiers, le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social de la Société, sous réserve du respect des dispositions du présent article 8.

8.9 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les Statuts à l'Assemblée Générale des Associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance. En cas de pluralité de gérants, La Société est engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature unique du gérant et, en cas de pluralité de gérants, par la signature unique de tout autre membre du Conseil de Gérance. Les Associés peuvent élire parmi les membres du Conseil de Gérance un ou plusieurs gérants délégués qui auront le pouvoir d'engager la Société par leur seule signature, pourvu qu'ils agissent dans le cadre des compétences du Conseil de Gérance.

8.10 Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, peut déléguer ses pouvoirs pour des tâches particulières à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, déterminera les responsabilités du/des mandataires(s) et sa/leur rémunération (s'il en existe une), la durée du mandat ainsi que toute autre condition du mandat.

Le Conseil de Gérance peut déléguer pour partie ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses membres. Il peut par ailleurs désigner des mandataires spéciaux pour des transactions déterminées et révoquer de tels mandataires à tout moment.

8.11 Les délibérations du Conseil de Gérance sont relatées dans des procès-verbaux insérés dans des registres spéciaux et signés par le Président ou par le Secrétaire ou par n'importe quel gérant. Toutes procurations y resteront annexées au procès-verbal respectif.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux à produire en justice ou ailleurs sont signés par le Président ou par le Secrétaire.

8.12 La Société sera gérée exclusivement et effectivement à partir de Luxembourg. Tous les actes de gestion seront posés à ou à partir de Luxembourg.

8.13 Aussi longtemps que COMPASS PARTNERS EUROPEAN EQUITY INVESTORS L.P. (le Fond COMPASS) détient des parts sociales de la Société, le Fond COMPASS a le droit de désigner pour nomination au moins un gérant.

Art. 9. Responsabilité des gérants

Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur position, aucune responsabilité personnelle pour un engagement valablement pris par eux au nom de la Société, aussi longtemps que cet engagement est conforme aux Statuts et aux dispositions applicables de la Loi.

Chapitre IV. - Secrétaire

Art. 10. Nomination d'un secrétaire

Un secrétaire peut être nommé suivant une résolution de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés en cas de pluralité d'associés) de la Société (le Secrétaire).

Le Secrétaire, qui ne doit pas nécessairement être un gérant, aura la responsabilité d'agir en tant que clerc des réunions du Conseil de Gérance et de l'associé unique (respectivement de l'assemblée des associés) et de garder les procès-verbaux et les minutes du Conseil de Gérance et de l'associé unique (ou de l'assemblée des associés) et de toutes leurs transactions. Il effectuera, si nécessaire, des fonctions similaires pour tous les comités du Conseil de Gérance (s'il y en a). Il pourra déléguer ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes à condition qu'il conserve la responsabilité des tâches qu'il aura déléguées.

Le Secrétaire aura le pouvoir et l'autorité d'émettre des certificats et des extraits pour le compte de la Société qui pourront être produits en justice ou, de manière générale, à l'égard de tous tiers et qui seront utilisés comme documents officiels.

Chapitre V. - Assemblée générale des associés

Art. 11. Assemblées Générales Annuelles des Associés

L'Assemblée Générale Annuelle des Associés se réunit annuellement au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg à préciser dans la convocation pour l'assemblée.

Art. 12. Droit de vote des associés

Chaque associé peut prendre part aux Assemblées Générales des Associés indépendamment du nombre de parts qu'il détient.

Le droit de vote de chaque associé est proportionnel au nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé peut désigner par procuration un représentant qui n'a pas besoin d'être un associé pour le représenter et pour voter en son nom aux assemblées des associés.

Art. 13. Quorum - Majorité

Les résolutions aux assemblées des associés sont valablement prises par une majorité d'associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les résolutions modifiant les Statuts et celles pour dissoudre ou liquider la Société ne seront valablement prises que par une majorité en nombre d'associés possédant au moins trois quarts du capital social.

Les résolutions des associés pourront, au lieu d'être prises lors d'une Assemblée Générale des Associés, être prises par écrit par tous les associés. Dans cette hypothèse, la/les résolutions à prendre devra/devront être envoyée(s) à chaque associé, et chaque associé pourra voter par écrit par lettre, télécopie ou télex.

Aussi longtemps que le Fond COMPASS détient des parts sociales dans la Société, la Société devra:

(a) fournir au Fond COMPASS ou un des ses représentants désignés:

(i) le droit de visiter et d'inspecter tous bureaux et propriétés de la Société et de ses filiales et d'inspecter et copier les livres et dossiers de la Société et de ses filiales, lorsque le Fond COMPASS en fait raisonnablement la demande;

(ii) dès leurs disponibilité et en toute circonstance endéans 45 jours suivant la fin de chaque trois premiers trimestres de l'année fiscale de la Société, les comptes consolidés de la Société et de ses filiales arrêtés à la fin de cette période, et les comptes de profits et des états financiers consolidés de la Société et de ses filiales pour la période ainsi écoulée établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis appliqués de manière consistante, sauf disposition contraire et sous réserves des notes de bas de page et des ajustements de fin d'année;

(iii) dès leurs disponibilité et en toute circonstance endéans 120 jours suivant la fin de chaque année fiscale de la Société, les comptes consolidés de la Société et de ses filiales arrêtés à la fin de cette année, et les comptes de profits et des états financiers consolidés de la Société et de ses filiales pour l'année ainsi écoulée établis en conformité avec les principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis d'Amérique appliqués de manière consistante, sauf disposition contraire, ensemble avec un rapport d'audit y relatif d'une entreprise réputée au niveau national;

(iv) dans la mesure où la loi l'exige ou conformément aux termes de tout endettement restant dû de la Société, préparer des rapports, rapports annuels, rapports trimestriels et tout autre rapport périodique conformément au Chapitre 13 ou 15 (d) de l'US Securities Exchange Act of 1934, tel que modifié, établis par la Société dès que possible; et

(v) des copies de tous les documents fournis au Conseil de Gérance de la Société.

(b) rendre disponible les officiers et/ou le Conseil de Gérance de la Société de manière périodique et lorsque le Fond COMPASS en fait raisonnablement la demande pour consultation avec le Fond COMPASS ou son représentant désigné concernant les matières relatives aux affaires de la Société et de ses filiales, y compris, sans limitation, les changements significatifs au sein du personnel de gestion et de la rémunération des employés, l'introduction de nouveaux produits ou des nouvelles lignes directrices des affaires, les acquisitions ou dispositions importantes d'usines et équipements, les recherches significatives et les programmes de développement, les achats et ventes de marques de commerce importantes, licences ou concessions ou la mise en œuvre ou transaction envisagées de procédure contentieuses;

(c) dans la mesure où cela reste consistant avec la loi (et en ce qui concerne des événements qui requièrent une divulgation publique, seulement après leur divulgation publique par la Société par le biais de l'enregistrement adéquat de sûretés ou autrement) informer le Fond COMPASS ou son représentant désigné au préalable concernant toute opération commerciale significative, y compris, sans limitations, les dividendes extraordinaires, les fusions, les acquisitions et dispositions d'actifs, l'émission de montants significatifs de dette ou d'actions et les modifications matérielles aux statuts de la Société, et fournir au Fond COMPASS ou à son représentant désigné le droit de consulter avec la Société ces opérations;

(d) fournir au Fond COMPASS ou à son représentant désigné d'autres droits de consultations que le conseil du Fond COMPASS considèrera raisonnablement nécessaire d'après les autorités légales applicables promulguées après la date

du présent acte afin de qualifier son investissement dans la Société en tant que «venture capital investment» pour les besoins du «United States Department of Labor Regulation published at 29 C.F.R.» Chapitre 2510.3-101 (d) (3) (i) (la Plan Asset Regulation).

La Société prendra en considération, de bonne foi, les recommandations du Fond COMPASS ou de son représentant désigné en relation avec les matières pour lesquelles il est consulté tel que décrit ci-dessus, étant entendu que la décision discrétionnaire ultime en relation avec ces matières appartiendra à la Société.

Dans l'hypothèse où le Fond COMPASS transférerait tout ou partie de son investissement dans la Société à une entité affiliée (ou à une filiale directe ou indirecte d'une pareille entité affiliée) qui est censée être qualifiée de venture capital operating company selon la Plan Asset Regulation, cette entité affiliée se verra accorder les mêmes droits en ce qui concerne la Société que ceux accordés au Fond COMPASS et sera traitée à cet égard comme un tiers bénéficiaire.

Dans l'hypothèse où la Société cesserait d'être qualifiée de «operating company» (tel que définit dans la première phrase du 29 C.F.R. Chapitre 2510.3-101(c)), la Société et chaque associé coopérera de bonne foi afin de prendre toute mesure raisonnablement nécessaire afin de permettre à l'investissement (ou au moins 51% de l'investissement évalué à sa valeur d'acquisition) de chaque associé qualifié comme «venture capital operating company» (tel que défini dans la Plan Asset Regulation) de continuer à être qualifié de «venture capital investissement» (tel que défini dans la Plan Asset Regulation).

Chapitre VI. - Année sociale - Bilan - Répartition

Art. 14. Année sociale

L'année sociale de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Art. 15. Comptes sociaux

Chaque année, les livres comptables de la Société sont clos et le Conseil de Gérance fera en sorte que le bilan et le compte de pertes et profits soient établis.

Art. 16. Inspection des documents

Chaque associé peut prendre connaissance du bilan et du compte de pertes et profits au siège social de la Société.

Art. 17. Distribution des bénéfices - Réserves

Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté chaque année à l'établissement de la réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

Le solde peut être distribué à l'associé unique (ou aux associés) en proportion des parts qu'il(s) détient (détiennent) dans la Société. L'Assemblée Générale des Associés a, sous réserve de la loi applicable, le pouvoir d'autoriser le paiement d'un ou plusieurs dividendes intérimaires.

Chapitre VII. - Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution

L'insolvabilité ou la faillite ou n'importe quelle autre procédure similaire d'un ou des associés n'entraînera pas la dissolution de la Société. Les associés doivent donner leur accord conformément aux dispositions de l'article 13 paragraphe 2 des présents Statuts à la dissolution et à la liquidation de la Société et fixer les modalités y relatives.

Art. 19. Liquidation

En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera réalisée par un ou plusieurs liquidateur(s), nommé(s) par le(s) associé(s) qui détermineront leurs pouvoirs et leur rémunération.

Chapitre VIII. - Vérification des comptes

Art. 20. Commissaires aux comptes - Réviseur d'entreprises

Conformément à l'article 200 de la Loi, la Société a seulement besoin d'une vérification des comptes par un commissaire si elle a plus de 25 associés. Un réviseur d'entreprises doit être nommé si l'exemption prévue par les articles 256 et 215 de la Loi n'est pas applicable.

Chapitre IX.- Loi applicable

Art. 21. Référence aux dispositions légales

Pour tous les points non expressément prévus par les présents Statuts, le ou les associé(s) s'en réfèrent aux dispositions de la Loi.

Souscription et libération

Le comparant déclare qu'il souscrit les 500 (cinq cents) parts sociales d'une valeur nominale de 25 EUR (vingt-cinq euros) chacune représentant l'intégralité du capital social souscrit.

Toutes ces parts sociales ont été libérées entièrement par paiement en numéraire, de sorte que le montant de 12.500 EUR (douze mille cinq cents euros) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Dispositions transitoires

Par dérogation à l'article 14 des présents Statuts, le premier exercice social commence à la date du présent acte et se terminera le 31 décembre 2004.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement 1.200 EUR (mille deux cents Euro).

Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique a pris les résolutions suivantes:

1. Fixation du nombre de gérants à quatre, constituant dès lors un Conseil de Gérance;

2. Nomination des quatre gérants suivants pour une période indéterminée:

(a) M. John Clark, associé dans une société de capital risque, demeurant au 4, Grosvenor Place à GB - Londres SW1X 7HJ, Royaume-Uni;

(b) M. Gérard Becquer, expert-comptable, demeurant au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg;

(c) M. Jan Prising, administrateur de sociétés, demeurant au Muhlegasse 12A à CH-6340 Baar, Suisse; et

(d) M. Marc Feider, avocat à la Cour, demeurant au 58, rue Charles Martel à L-2134 Luxembourg.

3. Fixation de l'adresse du siège social de la Société au 5, rue Guillaume Kroll à L-1882 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 29 octobre 2004, vol. 22CS, fol. 43, case 1. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2004.

J. Elvinger.

(093236.3/211/542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

**FIDUCIAIRE BEFAC EXPERTISES-COMPTABLES ET FISCALES, S.à r.l.,
Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 24, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 45.066.

EXTRAIT

Il résulte:

- d'une convention de cession de parts sous seing privé du 1^{er} septembre 2002 entre M. Régis Coppex, 29, route de Jussy, CH-1226 Thonex et Mme Corinne Fender, demeurant 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg,

- d'une convention de cession de parts sous seing privé du 1^{er} septembre 2002 entre M. Thierry Donnet-Romainville, demeurant 11, rue du Faubourg Poissonnière, F-75009 Paris et Mme Corinne Fender demeurant 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Depuis le 1^{er} septembre 2002, les associés de la société FIDUCIAIRE BEFAC EXPERTISES-COMPTABLE ET FISCALES, S.à r.l. sont:

- Mme Corinne Fender, expert-comptable, née le 8 mai 1967 à Strasbourg, demeurant 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg	92 parts sociales
- M. Thierry Donnet-Romainville, né le 28 mars 1948 à Paris, demeurant 11, rue du Faubourg Poissonnière, F-75009 Paris	27 parts sociales
- M. Patrice Reynaud, né le 24 octobre 1957 à Genève, demeurant 37A, rue Jacques Dalphin, CH-1227 Carouge, Genève	10 parts sociales
- IBS & PARTNERS S.A., R. C. Luxembourg, B 35.973 24, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg	55 parts sociales
Total:	184 parts sociales

(184 parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune soit un capital de EUR 23.000,-).

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2004, réf. LSO-AW01694. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091134.3/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 novembre 2004.

CAPELLA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 24.546.

Le bilan au 30 juin 2004, enregistré à Luxembourg, le 12 novembre 2004, réf. LSO-AW02857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Signature.

(093173.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

C.E.V. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Diekirch B 5.716.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2004, réf. DSO-AW00002, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C.E.V. HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(903623.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 novembre 2004.

C.E.V. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Diekirch B 5.716.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2004, réf. DSO-AW00003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C.E.V. HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(903624.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 novembre 2004.

C.E.V. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-9544 Wiltz, 2, rue Hannelanst.

R. C. Diekirch B 5.716.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Diekirch, le 2 novembre 2004, réf. DSO-AW00004, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour C.E.V. HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE ARBO S.A.

Signature

(903625.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 11 novembre 2004.

CONSORTIUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 85.133.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

CONSORTIUM INTERNATIONAL S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(093161.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

MARIGNY DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R. C. Luxembourg B 93.828.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 16 novembre 2004, réf. LSO-AW03650, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 novembre 2004.

Signature.

(093418.3/817/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

MAISON-ER, S.à r.l. & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.202.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Signature.

(091901.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2004.

MAISON-ER, S.à r.l. & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.202.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Signature.

(091904.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2004.

MAISON-ER, S.à r.l. & CIE S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.202.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2004, réf. LSO-AW02451, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 novembre 2004.

Signature.

(091907.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 novembre 2004.

LONERA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 98.583.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 15 novembre 2004, réf. LSO-AW03315, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 novembre 2004.

LONERA HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(093162.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 novembre 2004.
